



ENVIRONNEMENT

LE BAL DES CRAPAUDS PEUT COMMENCER EN TOUTE SÉCURITÉ



Une pelle, une pioche, un peu d'huile de coude et beaucoup de bonne humeur : une trentaine de jeunes de l'Atelier Pêche Nature de la base nautique Jean Binard et du Conseil Municipal des Jeunes de Gravelines ont installé le nouveau « crapauduc » provisoire le samedi 16 février pour sauver des milliers d'amphibiens qui traversent la route de l'Aquaculture, longeant les dunes, pour se reproduire dans la mare qui se trouve de l'autre côté, sur le foncier d'EDF.

Le crapauduc est formé d'une tranchée qui s'étend sur une centaine de mètres, constituée d'une bâche tendue et de sauts permettant de récupérer les batraciens. « L'an dernier, il a permis de sauver près de 2261 individus qui représentent de nombreuses espèces : crapauds calamite, grenouilles vertes, grenouilles rousses et autres tritons alpestres ou palmés ! » explique Aurore Rézette, ingénieure environnement à la centrale.

Au total, le crapauduc a permis de sauver plus de 14500 batraciens depuis sa première installation en 2013. L'ouvrage restera en place durant toute la période de reproduction, de février à avril.

PRODUCTION

- Les unités de production n°1, 3, 4, 5 et 6 sont en fonctionnement, à disposition du réseau électrique
- L'unité de production n°2 est à l'arrêt programmé pour une visite partielle

CONCERTATION

APRÈS LES RÉUNIONS PUBLIQUES VIENT LE TEMPS DES ATELIERS THÉMATIQUES

Près de 200 personnes ont assisté aux réunions publiques de Calais et Dunkerque les 1^{er} et 8 février 2019 sur le 4^{ème} ré-examen de sûreté des centrales nucléaires 900 MW. A leur issue, les organisateurs ont pu dégager deux domaines de questions récurrentes posées. La 2^{ème} étape du processus de concertation consistera désormais à venir participer aux ateliers thématiques inspirés par les contributions des réunions publiques. Ces ateliers thématiques ont pour vocation de produire des idées ou des pistes d'actions concrètes, directement auprès des parties prenantes que sont l'ASN, l'IRSN ou EDF.

Ainsi, le **15 mars à la Maison des associations à Audruicq**, les participants réfléchiront sur le thème suivant : **comment tendre vers le niveau de sûreté de l'EPR dans un contexte d'un vieillissement des installations ?** (*récupérateur de corium ; intégrité du bâtiment combustible ; gestion du vieillissement des installations ; robustesse de la cuve et de l'enceinte ; gestion de la corrosion ; contrôles spécifiques des VDA et contrôles des éléments inaccessibles ; remplacement des pièces...*).

Le 29 mars, l'atelier thématique se tiendra au restaurant Une Faim de Loon à Loon-plage et posera la question « **quelle prise en compte des facteurs environnementaux, industriels, humains et sociaux ?** » (*évolutions climatiques ; interactions industrielles ; transmission et évolution des compétences ; formation et qualification des prestataires pour faire face aux besoins de demain ; contrôle social : rôles des représentants du personnel, inspection du travail...*).

Chaque atelier démarrera à 18h30 pour se terminer vers 20h30. Que vous ayez ou pas assisté aux réunions publiques, vous pouvez contribuer aux ateliers thématiques. Vous pouvez inscrire depuis le site de la CLI de Gravelines <http://www.cli-gravelines.fr/>



EXPLOITATION

Événements sûreté

Déclaration d'un événement significatif générique de niveau 1 (échelle INES) concernant le défaut de robustesse au séisme de vannes

A la centrale de Chinon sur le réacteur n°2, lors d'activités de maintenance sur des vannes du système de ventilation de l'enceinte du bâtiment réacteur, un intervenant a constaté que l'intensité du serrage des goujons n'est pas conforme à l'attendu. En effet, pour ces matériels, il convient de respecter la relation entre la matière utilisée (acier noir ou acier inoxydable) et l'intensité de serrage. Après des analyses approfondies, la centrale de Chinon met en évidence que l'intensité de serrage utilisée était celle pour l'acier noir, non conforme à la matière utilisée (acier inoxydable).

Cette non-conformité de serrage étant susceptible d'engendrer une détérioration de la structure du métal, la manœuvrabilité de ces vannes depuis la salle de commande ne serait potentiellement pas garantie en cas de séisme d'intensité SMHV*.

Dès qu'un écart sur l'une des unités du parc est constaté, EDF étend les analyses à l'ensemble des matériels concernés et installés dans les centrales. Ainsi, des analyses ont été menées pour toutes les centrales du parc en exploitation. Pour l'ensemble des centrales, excepté celles de Bugey et Fessenheim, il s'est avéré que cette non-conformité ne peut être exclue pour les vannes du système de ventilation, mais également pour les vannes du système de surveillance atmosphérique de l'enceinte du bâtiment réacteur. Les goujons des centrales concernées seront remplacés par des goujons en acier noir serrés avec l'intensité prescrite.

Cet événement n'a eu aucune conséquence réelle sur la sûreté des installations. En cas de séisme, la sûreté du réacteur serait également garantie. Cet événement représente cependant un potentiel défaut de robustesse au séisme de ces vannes pour lequel EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le **11 février 2019** un événement significatif de sûreté dit « **générique** », car commun à plusieurs unités de production**, au niveau 1 de l'échelle INES, échelle internationale de classement des événements nucléaires qui en compte 7.

* *Le dimensionnement des systèmes d'une centrale nucléaire implique la définition de deux niveaux de séisme de référence : le séisme maximal historiquement vraisemblable (SMHV) qui est supérieur à tous les séismes s'étant produit au voisinage de la centrale depuis mille ans.*

***Concerne tous les réacteurs, excepté ceux de Bugey et Fessenheim*

Déclaration d'un événement significatif de sûreté de niveau 1 (échelle INES) sur l'unité de production n°2 de la centrale de Gravelines

Le **17 février 2019**, l'unité de production n°2 est en phase de mise à l'arrêt programmé pour renouvellement du combustible et visite partielle.

Dans le cadre du programme de maintenance, une pompe d'alimentation en eau de secours des générateurs de vapeur* est mise en fonctionnement pour être graissée. Cette opération entraîne une montée du niveau d'eau dans les générateurs de vapeur. Les vannes du circuit d'alimentation de secours sont alors automatiquement fermées par un système de protection prévu à cet effet.

Conformément aux règles d'exploitation, l'opérateur dispose d'une heure pour reconfigurer le circuit de manière conforme (vannes d'alimentation ouvertes et disponibles). Or, l'opérateur a dépassé de 6 minutes le délai réglementaire pour réaliser cette opération. Cet écart, qui n'a pas eu de conséquence ni sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement, ni sur la santé du personnel, a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le **19 février 2019** au niveau 1 de l'échelle INES graduée de 1 à 7.

La centrale de Gravelines compte 3 générateurs de vapeur, des échangeurs de chaleur entre le circuit primaire et le circuit du groupe turbo-alternateur. Pour pallier toute défaillance du circuit normal d'alimentation en eau, les générateurs de vapeur sont également alimentés en eau par un circuit de secours (ASG), situé en partie non nucléaire de l'installation.

AGENDA

LA CENTRALE PARTICIPE AU WEEK-END DES VILLES FORTIFIÉES

A l'occasion du week-end des villes fortifiées, la centrale de Gravelines propose une visite des installations le dimanche 28 avril de 14h à 17h.

Inscriptions avant le 8 mars à centrale-gravelines@edf.fr.



CONCERTATION TOUS CONCERNÉS !

Venez participer aux ateliers thématiques sur le 4^{ème} réexamen de sûreté des centrales 900 MW :

- **15 mars, de 18h30 à 21h** : *Comment tendre vers le niveau de sûreté de l'EPR dans un contexte d'un vieillissement des installations ?*
Maison des associations, rue de Canal à Audruicq.
- **29 mars, de 18h30 à 21h** : *Quelle prise en compte des facteurs environnementaux, industriels, humains et sociaux ?* Une Faim de Loon, à Loon-Plage.